

Procès-verbal de la séance du **conseil d'établissement de l'école** Napoléon-Bourassa du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières tenue le **lundi 20 juin à 18 h 30**.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

- Monsieur Gino Jean – Directeur
- Madame Isabel Larocque – Parent/Présidente
- Madame Jessica Charbonneau-L-Parent
- Monsieur Marc-André Gauthier– Parent
- Monsieur Ludovic Paré – Parent
- Madame Marie-Hélène Courchesne – Parent
- Monsieur Jean-François Perras - Parent
- Madame Mélissa Bisailon – Enseignante
- Madame Valérie Luneau – Enseignante
- Madame Julie Péloquin - TES
- Madame Sophie Dussault – Professionnelle
- Madame Annie Boulerice – Technicienne service de garde

ÉTAIENT ABSENTES :

- Madame Chantal Laliberté- Enseignante
- Madame Émilie Lanteigne- Rep. De la communauté

INVITÉS :

- Aucun

1. Présence et ouverture de la séance

L'avis de convocation, l'ordre du jour et les documents ayant été envoyés à tous les membres en respect de la *Loi sur l'instruction publique*; tous les membres étant présents, la séance est déclarée valablement constituée.

Monsieur Gino Jean, Directeur, souhaite la bienvenue aux membres du CÉ.

2. Ordre du jour

[Résolution 2022-06-20 \(CÉ-32\)](#)

L'ordre du jour est lu par Mme Isabel Larocque.

➤ Il est proposé par Madame Julie Péloquin, et résolu:

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé en ajoutant deux points au varia :
1) Remerciements aux membres du conseil d'établissement; 2) Dîneurs vs services de garde (le midi).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Procès-verbal – CÉ du 2 mai 2022

[Résolution 2022-06-20\(CÉ-33\)](#)

Au point 5.3 et 6.1 des corrections de grammaire ont été apportées.

➤ Il est proposé par : Madame Annie Boulerice

QUE le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 2 mai soit adopté en corrigeant les fautes d'orthographe suivantes :

5.3 ...telleS que déposées

6.1 activitéS connueS

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Période de questions du public

Aucune

5. Ressources éducatives et financières

5.1 Organisation des services à Napoléon-Bourassa pour l'année scolaire 2022-2023;

Nous allons avoir :

- 2 orthopédagogues (Madame Letellier maternelle, 1^{er},2^e, et 901/902) et (Madame Dussault 3^e, 4^e,5^e,6^e).
- 1 psychoéducatrice (1 journée/semaine)
- TES 32 heures l'an prochain (nouveau poste)
- TES 20 heures en maternelle
- Orthophoniste (2 jours)
- Psychologie (centralisé en clinique)
- Éducation Physique 2 périodes en tout (Maternelle)
- Ergothérapeute (1 journée/semaine) surtout pour les TSA

5.2 Prévision budgétaire de l'école Napoléon-Bourassa 2022-2023;

[Résolution 2022-06-20\(CÉ-34\)](#)

Présentation de la prévision budgétaire par la direction (voir le document joint).

➤ Il est proposé par : madame Valérie Luneau

Que le budget soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Vie Scolaire

6.1 Les listes scolaires, des cahiers d'exercices et des frais chargés aux parents (Approbation);

[Résolution 2022-06-20\(CÉ-35\)](#)

La classe multi 3^e- 4^e, dépassement du 95,00\$ permis (de 1...\$) à l'avenir cela serait important de mettre un montant spécifique aux classes multi pour éviter des surplus de frais pour les listes des effets scolaires. Il y aura une note sur la liste que le montant réel sera inscrit avec une mention que seulement 95,00\$ sera à payer par les parents.

- Il est proposé par : madame Chantal Laliberté

Que les listes scolaires soient adoptées avec les modifications apportées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.2 Approbation du plan de lutte contre l'intimidation/violence 2022-2023

[Résolution 2022-06-20\(CÉ-36\)](#)

La présentation finale a eu lieu.

- Il est proposé par : Jean-François Perras

Que le plan de lutte contre l'intimidation/violence (version finale) soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.3 Réflexion pour une date de l'assemblée générale de parents pour septembre 2022

[Résolution 2022-06-20\(CÉ-37\)](#)

Le Jeudi le 8 septembre a été proposé

- Il est proposé par : Madame Marie-Hélène Courchesne

Que si les enseignants donnent leur accord, l'assemblée générale de parents et la première rencontre de parents se déroulera le jeudi 8 septembre 2022, soit adoptée tel que proposée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. Mots de la présidente

7.1 Rapport annuel du CÉ (adoption)

[Résolution 2022-006-20 \(CÉ-38\)](#)

Nous avons fait quelques modifications et ajouter les noms deux enseignantes substitués.

➤ Il est proposé par : Annie Boulerice

Que le rapport annuel soit adopté avec les modifications apportées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. Mot de la représentante au comité des parents

Rien à signaler

9. Mot de la représentante de la communauté

Rien à signaler

10. Mot de la représentante des enseignants/enseignantes

Un retour sur le spectacle de fin d'année, les sorties scolaires ainsi que l'anti gala des 6^e année. À venir, il y aura le gala méritas et la fiesta.

11. Mot de l'OPP

Retour sur des idées de financement pour les activités et projets à venir. Une personne pour faire la liaison entre l'OPP et l'école sera à trouver pour le remplacement de madame Sandra-Lee Phoenix.

12. Mot de la représentante du service de garde

Les élèves ont adoré dormir à l'école.

13. Correspondance reçue

Rien à signaler

14. Varia

14.1 : Remerciements aux membres du conseil d'établissement

[Résolution 2022-06-20 \(CÉ-39\)](#)

Remerciements des membres du conseil d'établissement avec une petite gâterie sucrée de la « maison sucrée ». Un montant de 185\$ sur le budget du C-É pour acquitter la facture.

- Il est proposé par Madame Marie-Hélène Courchesne

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14.2 Dîneurs vs service de garde (le midi)

Questionnement concernant les activités du midi du service de garde versus les activités des élèves dîneurs. Les élèves qui fréquentent le SDG peuvent aller aux jeux d'eau mais pas les dîneurs. Possibilité de payer 4,00\$ pour inscrire son enfant lors de ces activités de façon sporadique.

15. Date et heure de la prochaine réunion

La prochaine réunion se tiendra le 26 septembre 2022

16. Levée de la séance

[Résolution 2022-06-20 \(CÉ-40\)](#)

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités,

- Il est proposé par Madame Annie Boulerice, et résolu :

QUE la séance soit levée à 19h55.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Présidente du CÉ

La direction